

Courrier de Berne

N° 4 mercredi 18 mai 2016
94^e année

Périodique francophone
Paraît 10 fois par année

EDITO

L'EXTRÉMISME NE PASSERA PAS PAR BERNE

Nicolas Blancho refait parler de lui. Le président du Conseil central islamique suisse (CCIS) voulait organiser une manifestation de musulmans sur la Place fédérale à Berne. «En faveur de la paix», disait-il. Et aussi pour montrer que «la majorité des musulmans de Suisse ne s'identifiaient pas à l'Etat islamique».

Fine mouche, la Ville de Berne n'a pas autorisé la manifestation. Dans une lettre publiée sur le site du CCIS, l'inspecteur de police explique que le déroulement dans le calme d'un tel évènement ne peut être garanti vu le contexte international et les positions du mouvement de Nicolas Blancho.

Le président du CCIS dit vouloir la paix et se distancer de Daech, mais c'est surtout un double discours qui le caractérise. Dans une vidéo publiée à l'occasion du ramadan de 2015, visible sur son site, le Biennois converti à l'islam appelle discrètement au djihad. Dans une précédente, il montrait des hommes courant dans les forêts suisses brandissant des drapeaux islamistes, reprenant ainsi les codes de l'Etat islamique. Dernièrement, enfin, Blancho a défendu l'attitude des deux écoliers bâlois qui ont refusé de serrer la main de leur enseignante.

Il est toutefois bon de rappeler ici que les musulmans de Suisse ne se sont jamais sentis représentés par le CCIS. Ils se sont distancés à maintes reprises dans les médias des prises de position du mouvement qui ne parle certainement qu'au nom d'une minorité d'extrémistes.

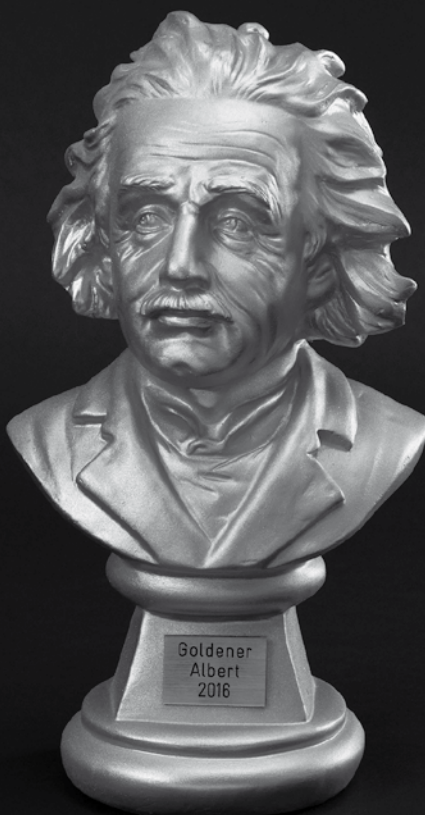
Nicolas Blancho est un provocateur et les autorités bernoises n'ont pas été dupes. Elles l'ont montré en lui interdisant de manifester. Si elles avaient accepté, on imagine sans peine les débordements... Face au refus de la Ville, le CCIS a annoncé qu'il allait recourir auprès du préfet. Espérons que ce dernier tiendra bon.

Christine Werlé

SOMMAIRE

Edito	1
Evénement: «Une Nuit avec Albert»	1-2
Actualité: la collection Gurliitt bientôt exposée à Berne?	2
Parole à Amaël Gschwind, porte-parole du Ministère public du canton de Berne	3
Nouvelles de l'ARB	4
Expo: l'art «dégénéré» au Musée des beaux-arts de Berne	5
Brèves	6
Carnet d'adresses	7
Quelques rendez-vous!	8

UNE NUIT AVEC ALBERT



Lancez-vous sur les traces du génial physicien Albert Einstein! Sourir de ses citations pointues, découvrir des anecdotes sur sa vie, étudier le firmament avec lui ou même se faire expliquer la théorie de la relativité, c'est ce que propose le Musée Einstein – intégré au Musée d'Histoire de Berne – l'espace tout relatif d'une journée et d'une soirée avec l'évènement «Une Nuit avec Albert». Rencontre avec Severin Strasky, responsable de la communication.

Que réserve au public cette «Nuit avec Albert»?

Avec l'évènement «Une Nuit avec Albert» le 3 juin 2016, le Musée d'Histoire de Berne invite les écoles, les familles et les adultes à se lancer sur les traces du génial physicien pendant un jour et une nuit et à suivre la piste de ses thèses sur la relativité. Le Musée Einstein, hôte de l'évènement, est le premier musée

suite page 2

Changements d'adresse:
Association romande et
francophone de Berne et environs
3000 Berne

JAB
CH-3000 Berne
P.P. / Journal

Nos pharmacies
à Berne et Bienne
sont à votre service
pour des conseils
individuels



naturellement
DR. NOYER
PHARMACIES
www.drnoyer.ch



«UNE NUIT AVEC ALBERT»

3 juin 2016 de 9h00 à minuit

Musée d'Histoire de Berne et Musée Einstein
Helvetiaplatz 5, 3005 Berne. T 031 350 77 11.

Plus d'informations:

www.bhm.ch/fr/expositions/musee-einstein/une-nuit-avec-albert/

suite de page 1 :



Severin Strasky

au monde entièrement consacré à la vie d'Albert Einstein et à ses découvertes.

Quel est le déroulement cet événement ?

L'événement propose différentes offres durant toute la journée et la soirée du vendredi 3 juin: dans la matinée des offres pour les écoles de 9 à 16h: les classes des deux degrés secondaires (I et II) pourront se lancer sur les traces du physicien: un parcours, composé de courtes visites guidées, d'expérimentations et de matériels didactiques, est consacré à trois thématiques associées à Albert Einstein: sa vie mouvementée, ses découvertes physiques et les principaux événements ayant marqué le 20^e siècle. Dans l'après-midi, les familles pourront se familiariser avec le thème de

la relativité tout en s'amusant grâce aux offres participatives proposées dans le parc du musée, à des exposés adaptés aux différents âges et un spectacle de physique.

En soirée, de 18h jusqu'à minuit un programme pour adultes: des exposés de professeurs renommés de l'Université de Berne, l'observation des étoiles, des visites guidées du Musée Einstein, des expériences à tester, un «Space Bar» et bien d'autres activités enthousiasmeront aussi ceux qui se prétendent allergiques à la physique.

Vous allez expliquer aux visiteurs la théorie de la relativité... Une thématique toujours d'actualité selon vous? Pourquoi?

La relativité générale est l'un des monuments de la physique théorique du vingtième siècle. Avec le constat que l'espace et le temps sont liés et que les deux sont relatifs et peuvent être déformés, Einstein a révolutionné notre compréhension de l'univers. Cette thématique est toujours valable et d'actualité car elle nous entoure chaque jour. Le thème de la relativité n'occupe pas que le monde de la physique, il touche aussi de nombreux domaines de notre vie: prenons l'exemple du GPS (Global Positioning System), une application qui ne serait pas possible sans la théorie de la relativité. Cette même théorie a joué également un rôle important dans le développement des télévisions à tube cathodique – modèle dominant pendant des décennies avant l'introduction des écrans plats. La théorie est également la base de la cosmologie moderne. Ces exemples montrent l'actualité de la théorie de la relativité. La théorie vient d'être confirmée au début de cette année par une équipe de chercheurs qui a confirmé l'existence des ondes gravitationnelles – un phénomène qu'avait prédit

Einstein. La théorie est donc d'une grande importance de nos jours également.

Vous allez aussi raconter des anecdotes sur la vie d'Albert Einstein... Quelles est la meilleure selon vous?

J'aime bien l'anecdote concernant sa thèse: à son biographe Carl Seelig, Einstein raconta en riant que l'Université de Zurich lui avait d'abord renvoyé sa thèse de 17 pages, prétextant qu'elle était trop courte. Après y avoir ajouté une seule phrase, la thèse fut acceptée sans un mot.

Dans le cadre de cet événement, vous organisez également un concours pour la remise de l'«Albert d'or»...Que faut-il faire pour gagner?

Pour la première fois, le Musée d'Histoire de Berne remettra l'«Albert d'or»: les scolaires et toutes les personnes intéressées sont invités à se confronter – de manière scientifique, technique ou artistique – à la question «Qu'est-ce que la relativité?». Les résultats du concours seront présentés le 3 juin 2016, évalués par les visiteurs et par un jury, et le prix sera remis au vainqueur.

Vous parlez d'un illustre jury... qui y dans ce jury?

Le jury est constitué de trois experts en matière de physique, des arts et d'histoire: Prof. Matthias Blau, Albert Einstein Center for Fundamental Physics (Université de Berne), Thomas Beck, directeur de la Haute Ecole des Arts de Berne, ainsi que le directeur du Musée d'Histoire de Berne, Jakob Messerli; ils assureront une revue de haute qualité des soumissions pour le prix de l'«Albert d'or».

■ Propos recueillis par Christine Werlé

ACTUALITÉ: LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS ESPÈRE EXPOSER LA COLLECTION GURLITT

Le Musée des beaux-arts de Berne espère exposer la collection Gurlitt cet hiver. Seules les œuvres dont la provenance aura été établie devraient être présentées au public. Mais on ignore pour l'heure combien.

Le Musée des beaux-arts de Berne n'a pas encore en sa possession la Collection Gurlitt, toujours en Allemagne. Il attend la décision de la Cour d'appel de Munich qui déterminera si Cornelius Gurlitt était en pleine possession de ses moyens lorsqu'il a rédigé son testament.

Pour rappel, Cornelius Gurlitt, décédé en mai 2014 à 81 ans, avait désigné le Musée des beaux-arts de Berne comme héritier de sa collection de peintures. A l'été 2015, l'institution bernoise avait décidé d'accepter cet héritage... plutôt encombrant, car

la collection Gurlitt est soupçonnée d'être issue de pillages perpétrés sous le régime nazi.

«Nous espérons présenter les tableaux de Cornelius Gurlitt cet hiver. Nous espérons une décision positive de la Cour d'appel de Munich», explique Maria-Teresa Cano, responsable de la communication au Musée des beaux-arts de Berne. «Mais si elle était négative, seule la Kunsthalle de Bonn pourrait organiser l'exposition», poursuit-elle.

Mais ce n'est pas le seul obstacle que le musée doit surmonter. La collection comprend plus de 1500 tableaux dont des Picasso, des Monet et des Chagall découverts en 2012 dans l'appartement de Cornelius Gurlitt à Munich. Ce dernier les avait

hérités de son père Hildebrand Gurlitt, un marchand d'art controversé sous le Troisième Reich. Quelque 500 de ces œuvres, dont l'origine a été jugée litigieuse, ont été conservées en Allemagne en attendant que la provenance soit établie et une éventuelle restitution.

En janvier 2016, la task force allemande chargée de faire la lumière sur la collection Gurlitt a indiqué avoir découvert seulement cinq œuvres d'art spoliées ou extorquées durant la période nazie sur les 500 dont la provenance était jugée douteuse.

Nota bene: lire également l'article en page 5 sur l'art «dégénéré».

■ Christine Werlé

La justice bernoise offre une récompense jusqu'à 20'000 francs pour tout renseignement permettant de faire avancer l'enquête sur le double meurtre d'un couple de retraités en décembre dernier à Laupen (BE). Mettre à prix la tête de criminels, on croyait cette pratique du Far West révolue...pourquoi ce retour en grâce? Parole à Amaël Gschwind, porte-parole du Ministère public du canton de Berne.

«LE RECOURS À CE MOYEN RESTE PEU UTILISÉ DANS LA PRATIQUE»

Promettre de l'argent pour élucider un meurtre, c'est assez inhabituel, non?

Promettre une récompense constitue un moyen d'enquête parmi d'autres. Les autorités bernoises ont déjà eu recours à ce moyen à quelques reprises par le passé, mais il reste cependant peu utilisé dans la pratique.

Pouvez-vous me citer des exemples où ce genre de procédé a permis l'arrestation de criminels?

L'arrestation d'un auteur ne s'avère que rarement le fait d'un seul élément révélé par l'enquête, mais bien plus souvent d'une conjonction d'éléments qui laisse apparaître une personne comme étant l'auteur vraisemblable d'une infraction. Pour une question de protection des personnes ayant pu apporter des éléments décisifs à une enquête, le Ministère public n'est pas en mesure de citer nommément un exemple où la promesse de récompense aurait débouché sur l'arrestation d'un auteur. Mais il peut être relevé que consécutivement à la publication d'une promesse de récompense, des informations importantes ont été par le passé rapportées aux autorités de poursuites pénales dans certaines affaires.

Payer pour obtenir des renseignements... n'est-ce pas un aveu d'échec de la police?

Comme indiqué ci-dessus, la promesse de récompense constitue un moyen d'enquête parmi d'autres. Cette mesure ne constitue pas un moyen de dernier recours et ne signifie pas l'échec des autres investigations menées. Elle peut s'avérer une pièce du puzzle que les autorités de poursuite ont pour tâche de reconstituer et à cette fin, la multiplication des moyens différents mis en œuvre permet souvent de se faire une meilleure représentation des raisons qui ont pu mener à commettre une infraction. Les affaires sont souvent très différentes les unes des autres et les circonstances dans lesquelles les infractions sont commises (lieu, heure) varient de manière importante. En fonction des circonstances de chaque cas, le nombre de témoins potentiels peut donc également varier de manière significative. Dans les cas où les informations de la population peuvent s'avérer décisives, la promesse de récompense constitue un moyen d'enquête utile.

Pourquoi la police, avec les moyens habituels mis en œuvre, ne retrouve-t-elle pas les coupables?

Toutes les affaires ont des caractéristiques qui leur sont propres. Les différents actes d'enquêtes prennent souvent du temps et d'autant plus encore lorsque les analyses requises portent sur des microtraces ou que les analyses se multiplient. Il arrive de ce fait que les investigations ne permettent pas d'identifier rapidement l'auteur d'une infraction. Par ailleurs, le succès des investigations ne dépend pas seulement des moyens mis en œuvre ou de ceux

à disposition de la police, mais aussi de facteurs comme l'existence de traces, leur nature ou leur état au moment du prélèvement. En outre, en fonction des traces analysées, il faut encore parvenir à les attribuer à une personne déterminée, ce qui peut prendre du temps.

Selon vous, les témoins parlent-ils moins qu'avant? Comptent-ils sur une récompense pour leurs informations?

Le Ministère public n'est pas en mesure de répondre de manière générale à cette question. Comme déjà indiqué ci-dessus, les caractéristiques de chaque affaire sont différentes. En fonction des circonstances de lieux où les infractions sont commises, mais aussi du moment de la journée ou de la nuit, les événements sont susceptibles d'avoir été observés par un nombre très variable de témoins. D'où une influence également sur le nombre de témoignages potentiels.

Toujours selon vous, le fait de payer pour résoudre un crime va-t-il se généraliser?

Le Ministère public n'a eu recours à ce procédé qu'à quelques reprises durant les six dernières années et uniquement dans des cas bien précis. Sous cet angle, le fait de payer pour obtenir des informations dans le but de résoudre un crime ne constitue pas la tendance actuelle.

■ *Propos recueillis par Christine Werlé*



Photo: Christine Werlé

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2015
Il peut être consulté sur le site
<http://www.arb-cdb.ch/arb/actualites/>
ou demandé à Jean-Pierre Javet
(Niesenweg 4, 3012 Berne,
jean-pierre.javet@bluewin.ch, T 031 302 14 36)
3. Rapport du président
4. Informations diverses :
 - a) sur les contacts avec d'autres associations francophones
 - b) sur divers projets en cours de réalisation
5. Modifications des statuts (voir note ci-après)
6. Comptes 2015, budget 2016, montant des cotisations 2017

7. Elections statutaires pour la période 2016/17 et 2017/18
 - a) du président ou de la présidente
 - b) des autres membres du comité
 - c) des vérificateurs et vérificatrices des comptes
8. Divers

A l'issue de l'assemblée, il est prévu de prendre un repas au Restaurant Cavallo Star, Bubenbergrplatz 8 (à cinq minutes à pied du Centre paroissial); ce repas sera entièrement à la charge des participants et participantes. Les boissons consommées durant la partie administrative seront prises en charge par l'ARB.

Pour l'invitation à l'assemblée, on peut consulter le pv à l'adresse suivante: <http://www.arb-cdb.ch/arb/actualites/69>

Propositions de modifications des statuts

En automne 2014, le comité de l'ARB a décidé d'augmenter de CHF 5.-- l'abonnement au Courrier de Berne (CdB) à partir du 1^{er} janvier 2015. En vertu de l'article 23, al. 4 des statuts en vigueur, la cotisation comprend l'adhésion à l'ARB et l'abonnement au CdB ; dès lors, l'augmentation précitée équivaut en réalité à une majoration de la cotisation. En appliquant ce principe, la cotisation d'un membre individuel, avec abonnement au Courrier de Berne, se monte dès le 1^{er} janvier 2015 à CHF 55.--, alors que selon l'article 4, al. 1 des statuts, le montant maximal de la cotisation ne peut dépasser CHF 50.--. Cette situation a été évoquée lors de l'assemblée générale de l'ARB du 20 mai 2015 qui a, enfin de compte, renvoyé le dossier au comité le chargeant de régler ce problème au mieux.

Le comité de l'ARB a décidé que dorénavant, il y a lieu de faire une distinction nette entre la cotisation à l'ARB et le prix de l'abonnement au CdB. Dès lors, une modification des statuts s'impose à dessein de préciser que la cotisation ne comprend **que** l'adhésion à l'ARB. En procédant de cette manière, le comité a tout loisir d'adapter le prix de l'abonnement au CdB au gré de la situation financière sans avoir recours à une décision de l'assemblée générale.

Nous mentionnons ci-après les propositions de modifications :

Texte actuel**Tâches et compétences du comité**

Art. 18, al. 5

Dans ce cadre, il fixe les divers tarifs (abonnements pour qui n'est pas membre de l'ARB, annonces, etc.) applicables en relation avec son organe d'information et son site Internet, sur proposition de la commission compétente.

Ressources de l'association

Art. 23, al. 1, lettre b

des contributions aux activités

Arr. 23, al. 4

Le montant de la cotisation due par les membres individuels comprend l'adhésion à l'association et l'abonnement à l'organe d'information.

Art. 23, al. 5

Le montant de la cotisation due par les membres collectifs comprend l'adhésion à l'association.

Courrier de Berne

Art. 24, al. 2

Chaque membre du comité reçoit cinq exemplaires de l'organe d'information.

Modifications proposées**Tâches et compétences du comité**

Art. 18, al. 5

Dans ce cadre, il fixe les divers tarifs (abonnements, annonces, etc.) applicables en relation avec son organe d'information et son site Internet, de son propre chef ou sur proposition de la commission compétente.

Ressources de l'association

Art. 23, al. 1, lettre b

des contributions aux activités et des abonnements à l'organe d'information,

Art. 23, al. 4

Le montant de la cotisation due par les membres individuels et collectifs comprend l'adhésion à l'association.

Abrogé

Courrier de Berne

Art. 24, al. 2

.... dix ...

LA TRANSPARENCE À L'ORDRE DU JOUR EN MATIÈRE D'ŒUVRES D'ART MUSÉALES

**Maîtres de l'art moderne.
L'art «dégénéré» au Musée
des beaux-arts de Berne, à voir
jusqu'au 21 août 2016**

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BERNE FAIT D'UNE PIERRE DEUX COUPS:

poussé par le legs controversé du collectionneur Cornelius Gurlitt, il se lance dans une vaste entreprise de recherche de provenance des œuvres qu'il possède, ceci afin d'écarter définitivement tout doute de spoliation commise durant la période nationale-socialiste. Par la même occasion, le curateur Daniel Spanke nous offre une exposition fort instructive, extrêmement bien documentée et de toute beauté sur l'art dit «dégénéré». Dégénéré? Le national-socialisme qualifia ainsi les œuvres d'artistes juifs ou soumises à des influences «juives» ou «bolchéviques» (celles de Paul Klee, Ernst Ludwig Kirchner, Otto Dix ou encore Johannes Itten en font partie). Une loi promulguée en 1938 légitima après coup les saisies déjà opérées en 1937 (soit près de 20'000 œuvres de plus de 1'400 artistes) auprès des musées allemands (80 concernés). Des dizaines de milliers d'œuvres furent ainsi confisquées et soit mises en vente dans le but implicite de fournir des devises afin de financer l'armement, soit détruites. Les 70 œuvres présentées par l'exposition le sont chronologiquement en fonction de leur date d'entrée dans la collection du musée et ce dès 1933, année à partir de laquelle le national-socialisme fut imposé comme doctrine d'Etat en Allemagne. On peut notamment admirer sept œuvres détenues autrefois par des musées allemands, confisquées en 1937 par le 3^e Reich et acquises pour six d'entre elles par la Galerie Fischer à Lucerne. Il s'agit de *Buveuse assoupie* de Pablo Picasso, *Blaues Pferd II* de Franz Marc, *Gartenrestaurant* d'August Macke, *Waldinneres mit Vogel (Taube)* de Franz Marc, *Dünen und Meer, Fehmarn* de Ernst Ludwig Kirchner, *Selbstbildnis* de Lovis Corinth et *Liegende Kuh* d'Ewald Mataré, une sculpture en bois précieux d'amarante magnifiquement lisse. Les autres œuvres montrées à l'exposition font partie des 525 œuvres de la collection du musée dont les auteurs furent dénigrés par le régime nazi. Nouveauté de taille : leur traçabilité est mentionnée à côté du tableau, sous le titre et l'année de réalisation.



L'EXPOSITION ENCHANTE PAR SA DIVERSITÉ.

En sanctionnant l'art «dégénéré», les nazis visaient en réalité l'art moderne dans son ensemble. En effet, l'art s'étant progressivement affranchi de toute règle, il affichait une insolente prolifération de sujets, techniques et moyens nouveaux qui dérangeaient les autorités ainsi dépossédées de leur pouvoir de contrôle. On frémit à la consultation du guide (intelligemment mis à disposition du visiteur sur une tablette qu'on feuillette tel un livre) de l'exposition «Art dégénéré» qui fut hâtivement conçue en 1937 pour basement désigner à la vindicte populaire 650 œuvres soi-disant infâmes (dont 90% n'ont pas été retrouvées). Jamais volonté d'anéantissement de l'art n'avait été rendue plus palpable. Et on soupire d'aise à la vue de toutes ces tableaux sauvés in extremis du péril dans des ventes aux enchères ayant eu lieu... en Suisse, opportunément voisine de l'Allemagne, neutre, dotée d'une devise convertible et disposant d'une clientèle potentiellement fortunée et internationale. Grâce à des acquisitions réalisées au fil des ans, non seulement par le Musée des beaux-arts de Berne mais également par des fondations (Hermann et Margrit Rupf, Othmar Huber, Anne-Marie et Victor Loeb), associations (Les Amis du Musée des beaux-

arts de Berne, la Bernische Kunstgesellschaft), legs (Georges F. Keller) ou des donations (Nell Walden, Thannhauser), on a ainsi le plaisir de contempler entre autres merveilles, une *Femme à la lecture* de Vallotton, un autoportrait de Cézanne, un autre d'Albert Müller, une allée de jardin à Rueil de Manet, le *Gartenrestaurant* d'August Macke (dont un détail constitue l'affiche de l'exposition), un paysage de Martigues et les Alpes de Derain, un Mondrian, deux Van Gogh, un Modigliano, un Matisse (la fameuse *Blouse bleue*), des œuvres de Picasso (dont une femme assise en bleu et rose au visage superbement désagréé par la lumière), Kirchner, Jawlensky, Klee, Kandinsky... Comme le résume bien Daniel Spanke, qui a le feu sacré, «On ne peut définir l'art avant de l'avoir vu». C'est ce que démontre avec brio cette exposition.

■ Valérie Lobsiger

Musée des beaux-arts de Berne
Hodlerstrasse 8-12
3000 Berne 7
031 328 09 44
www.kunstmuseumbern.ch

BRÈVES

MUSIQUE D'ÉGLISE

Me 1^{er} juin à 12 h à l'église Française et à 19 h 30 au Cap: Miroirs d'ailleurs. Un délicieux alliage de sonorités où la culture occidentale s'entremêle avec la culture syrienne en miroir, en tandem, en dialogue, en partage. L'oud et le chant arabe font écho à la harpe et au chant occidental. Le violoncelle, central, sert de liant au dialogue entre les instruments. Un voyage musical et multiculturel aux couleurs inattendues. Œuvres: chants traditionnels syriens, chants des troubadours, canzone italienne de Giulio Caccini et Girolamo Frescobaldi. Interprètes: Najat Soleiman, chant arabe, Laure-Anne Payot, chant occidental, Amandine Lecras, violoncelle, Marie Trottmann, harpe et Hassan Taha, oud. Prix d'entrée: 20 CHF, étudiant: 10 CHF. Pour en savoir plus: www.mefb.org.

Ma 7 juin à 20 h à la Collégiale: récital d'orgue par Daniel Glaus, organiste titulaire. 1^{ère} musique vespérale du 104^e cycle sur le thème général *Exaudi – Lauschen auf das Andere* (traduction libre en français: *Ecoute – prêter l'oreille aux choses différentes, imprévues*). Dans le calendrier liturgique, le dimanche de l'exaudi correspond au 6^e dimanche après Pâques, soit le 7^e dimanche du temps pascal.

Programme: œuvres de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), de Xavier Dayer (*1972): *Cantus III* (2015, dédié à Daniel Glaus) et de Johannes Brahms (1833-1897).

Location dès 19h. (tarif normal: 20 CHF, écoliers et étudiants: 10 CHF). Introduction au récital par l'artiste à 19 h 15 sur la tribune des grandes orgues. Ce plus est très apprécié par le public bernois. Les places sur la tribune sont en nombre limité, il est donc recommandé de venir au moins 15 min avant l'ouverture de la caisse, en particulier lorsque le titulaire joue!...

Informations complémentaires sur www.abendmusiken.ch où le livret (fichier PDF) comportant les **programmes des 14 concerts ou récitals** (qui auront lieu chaque ma jusqu'au 6 sept. 2016) peut être téléchargé (choisir sur la page d'accueil dans le menu déroulant la rubrique *Programm*). Le livret est également disponible au service d'information de la Collégiale durant les heures normales d'ouverture.

La plus **grande sélection de concerts** d'église et autres à Berne et dans les environs: www.konzerte-bern.ch.

ECHOS LIVRESQUES SUR 100 EXCURSIONS HISTORIQUES



Le château de Jegenstorf (transformé en 1720 en une élégante résidence baroque) abrite aujourd'hui le musée de l'Habitat bernois.

Photo: Château de Jegenstorf.

Ronald Gohl et Flavien Gousset: **Die 100 wichtigsten historischen Ausflugsziele – Schweizer Geschichte erleben.** Weltbild Verlag, Olten, 2016, relié avec couverture pelliculée, format 21 x 28 cm, 176 pages, nombreuses illustrations, index, bibliographie, masse 0,96 kg, ISBN 978-3-03818-066-1, prix 59 CHF. Site Web des Editions Weltbild: www.weltbild.ch.

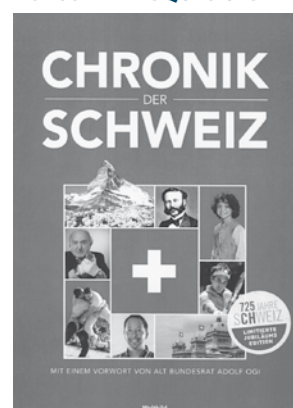
Nous pourrions fêter, cet été, les 725 ans de la Confédération née en 1291. Voici un ouvrage qui saura nous occuper avec des buts d'excursions historiques pendant les prochaines années! Dans sa préface, le professeur ordinaire pour l'histoire médiévale à l'université de Bâle Jan Rüdiger écrit: «*La Suisse est, selon les dires des historiens, le plus européen des pays européens. Tous les grands thèmes historiques des deux derniers millénaires et demi se retrouvent, tel un modèle réduit, sur cette surface minuscule, qui ne représente qu'un demi pour-cent de la surface continentale totale, laquelle forme une région appelée Suisse. (...) L'Histoire en Suisse se déroule sur de petites surfaces et elle appartient directement, de manière saisissante, aux habitants.*»

La **table des matières** est double:

- une partie *chronologique* en dix chapitres s'étendant de l'ère Glacière (quelque 100'000 ans) à nos jours;
- les cent excursions sont réparties en six classes: sentiers historiques, buts d'excursion «à vivre» [*Erlebnisausflüge*], musées, monuments culturels, châteaux, vieilles-villes dignes d'être vues.

Ce livre fort plaisant à lire (et à regarder) nous fera découvrir des *faits historiques* peu connus: • au X^e siècle les assauts des Sarrasins (musulmans) et des Magyars (Hongrie); • les catastrophes humanitaires avec la grande famine de 1315 à 1322, l'arrivée de la peste en 1347; • en 1860 le Mont-Blanc (le toit de l'Europe) aurait pu devenir Suisse! Parmi les *lieux historiques*: • le chemin mégalithique de Saint-Nicolas (près de Soleure) et les menhirs de Clendy (près d'Yverdon-les-Bains); • l'ouvrage d'infanterie de La Lamberta (construit en 1916-17, Mont-Vuilly, FR); etc.

ECHOS LIVRESQUES & CHRONIQUES HELVÉTIQUES



Berthold Budde et Christian Zentner: **Chronik der Schweiz.** Weltbild Verlag, Olten, 2016, relié avec couverture pelliculée, format 22 x 29 cm, 176 pages, plus de 500 illustrations en couleur, index des personnes, des toponymes et des matières, masse 1,47 kg, ISBN 978-3-03818-642-3, prix 36,90 CHF. Autres produits des Editions Weltbild: www.weltbild.ch.

Tout savoir sur les 725 ans d'histoire de la Suisse, laquelle commença en 1291. L'ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi signe la préface en allemand portant le titre original **Vive la Suisse**, nous en extrayons les éléments suivants:

«*Cette grandiose chronique montre que nous pouvons tous être fiers de notre pays: notre Suisse est fort variée avec ses quatre régions linguistiques, ses 26 cantons et ses près de 2300 communes. De nombreuses importantes personnalités la marquèrent. (...)*

L'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard (NLFA) tombe très bien avec l'anniversaire de la Confédération. Cette grande contribution de la Suisse à la mobilité européenne rapproche encore plus le nord et le sud de l'Europe et cet ouvrage d'art peut vraiment être considéré comme une véritable œuvre du siècle. Le Saint-Gothard est un symbole de l'ouverture sur le monde. (...)

Les 725 ans d'histoire suisse sont une belle occasion de se pencher sur l'histoire passionnante de notre pays. (...) Venez à la découverte de notre histoire suisse, vous y aurez du plaisir!»



L'ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi signe la préface de l'ouvrage.

Le livre est subdivisé en 10 chapitres qui sont complétés par la chronologie, qui occupe, à elle-seule, 38 pages!

■ Roland Kallmann



Un symbole industriel suisse parmi plusieurs centaines: le canif d'ordonnance 1951 de l'armée fabriqué par Victorinox. D'autres modèles suivirent en 1961 et en 2008.

L'expression du mois (33)

La langue française est fort riche en proverbes et en expressions imagées. Que veut dire l'expression: *C'est l'histoire de la dent d'or*? Réponse voir page 8.

FORMATION CONTINUE

Musée d'histoire naturelle, Bernastr. 15, Berne
Chaque jeudi de 14 h15 à 16 h
www.unab.unibe.ch Contact : T 031 302 14 36

Jeudi 19 mai 2016

M. Vincent Mangeat, architecte
La maison est une ville, la ville est une maison

Jeudi 26 mai 2016

Mme Véronique Girod, diététicienne ES, master en Sciences de
l'éducation, formation des adultes

A TABLE, c'est capital !

Ou alimentation 60+ : quels changements ?

Jeudi 2 juin 2016

M. Reinhard Neier, professeur Université de Neuchâtel
Le feu dans toutes ses couleurs

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales.



Année scolaire 2016/17

Les inscriptions sont ouvertes !

Etablie depuis 53 ans à Berne, l'EFB fait partie d'un
réseau de 500 écoles, collèges et Lycées dans 135 pays.
Un public multi-culturel et un enseignement de qualité.

- Maternelle – Élémentaire – Collège – Lycée CNED
- Enseignement en Français dès 3 ans
- Allemand et anglais renforcé dès 3 ans
- Accueil d'enfants non francophones
- Accueil possible dès 7h45 et jusqu'à 18h00
- Activités sportives et culturelles
- Offre tarifaire attractive

L'excellence est notre ambition

Renseignements et inscriptions - 031 376 17 57

Ecole Française de Berne, Sulgenrain 11, 3007 Berne

www.ecole-francaise-de-berne.ch

favorisez nos annonceurs!

CARNET D'ADRESSES

AMICALES

A³ EPFL Alumni BE-FR-NE-JU
(Association des diplômés de l'EPFL)
Tarik Kapic, T 031 335 20 00 (bu)
tarik.kapic@a3.epfl.ch

**Association des Français en
Suisse (AFS)**
Mme Madeleine Droux, T 034 422 71 67

**Association romande et
francophone de Berne et
environs**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36
jean-pierre.javet@arb-cdb.ch

***Patrie Vaudoise**
Georges A. Ray, T 031 952 60 81
ge.ray@bluewin.ch

Post Tenebras Lux
Société des Genevois et des amis de
Genève
Mme Sacra Tomisawa, T 079 400 11 66
www.ptl-berne.ch

***Société fribourgeoise de Berne**
Michel Schwob, T 031 911 49 00
michel.schwob@bluewin.ch

***Société des Neuchâtelois à
Berne**
Hervé Huguenin, T 079 309 42 24
herve.huguenin@gmail.com

Société valaisanne
Louis Andres
M 079 506 58 85, T 034 445 44 05 (P)

CULTURE & LOISIRS

****Aarethéâtre**
Théâtre francophone amateur
Marie-Claude Reber
T 031 911 48 40
www.aaretheatre.ch

***Alliance française de Berne**
Christa Renz, T 031 951 86 20

***Association des amis des orgues
de l'église de la Sainte-Trinité de
Berne**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36
www.organ-dreif-trinite.com

Berne Accueil
<http://www.berneaccueil.ch>

***Club de randonnée et de ski de
fond de Berne (CRF)**
Jean-François Perrochet
<http://home.datacomm.ch/crfberne>

**Groupe romand
d'Ostermundigen (jass et loisirs)**
M. René Tinguely, T 031 371 85 57
rene.tinguely@bluewin.ch

***Photo-Club francophone de
Berne**
Anne Bichsel - T 079 664 59 48
info@photoclubberne.ch

ÉCOLES & FORMATION CONTINUE

**Société de l'Ecole de langue
française (SELF)** Christine Lucas, T 031
941 02 66

***Université des Aînés de langue
française de Berne (UNAB)**
Jean-Pierre Javet, T 031 302 14 36

Ecole Française de Berne
Sulgenrain 11 – Berne - 031 376 17 57
direction@ecole-francaise-de-berne.ch

POLITIQUE & DIVERS

***Fichier français de Berne**
Elisabeth Kleiner
T 031 901 12 66
www.fichier-francais.ch

***Groupe Libéral-Radical romand
de Berne et environs**
Ernest Grimaître, T 031 371 15 03

Helvetia Latina
<http://www.helvetia-latina.ch>

RELIGION & CHŒURS

***Chœur de l'Eglise française
de Berne**
Jean-Claude Bohren, T 031 921 54 53
www.cefb.ch

Chœur St-Grégoire
Serge Pillonel, T 031 961 47 70

Eglise évangélique libre française
<http://www.eelb.ch>, T 031 974 07 10

***Eglise française réformée de Berne**
T 031 312 39 36 (lu-ve 9 h - 11 h 45)
T 031 311 37 32 location CAP
(ma-je 9 h - 11 h)
F 031 312 07 46
secretariat@egliserfberne.ch
www.egliserfberne.ch

**Groupe adventiste francophone
de Berne**
Mme M.-A. Bouvier, T 031 359 15 27
marie-ange.bouvier@aidlr.org

**Paroisse catholique de langue
française de Berne**
Rainmattstrasse 20
3011 Berne
T 031 381 34 16
www.paroissecatholiquefrancaise
berne.ch

LE TOUR DE FRANCE À BERNE. Attention événement: le Tour de France 2016 fera halte à Berne. Le lundi 18 juillet, à l'occasion de la 16^e étape, les coureurs cyclistes passeront par le Pont Monbijou, l'Helvetiaplatz, le quai Dalmazi, le quartier de la Matte, la Nydeggsstalden et l'Aargauerstalden, pour terminer devant le Stade de Suisse. Le mardi 19 juillet sera un jour de repos. Puis, le mercredi 20 juillet, la 17^e étape partira de Berne- via la vieille ville- direction le Valais et le barrage d'Émosson.

En Suisse du 18 au 20 juillet 2016.
Parcours et informations:
www.tdf-bern.ch/fr

LA FÊTE DU TOUR À BERNE. Dimanche, avant l'arrivée du Tour de France à Berne, vous aurez l'opportunité d'emprunter vous-même à vélo le parcours original dans le cœur de la capitale fédérale. Sur la Place Fédérale, une grande fête du cyclisme se déroulera et vous pourrez suivre l'étape de la grande Boucle en cours. Dimanche 17 juillet 2016.
Informations: www.tdf-bern.ch/fr

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE. Berne va également accueillir cette année une autre compétition sportive de haut niveau: les Championnats d'Europe de gymnastique artistique. L'élite de la gymnastique artistique européenne masculine et féminine s'affrontera à la PostFinance-Arena lors du dernier grand test avant les Jeux olympiques de 2016.

Du 25 mai au 5 juin 2016.
PostFinance-Arena,
Mingerstrasse 12, 3014 Bern.
Informations et billets: www.em-bern2016.ch

12 HOMMES EN COLÈRE. Il a seize ans. C'est un jeune des banlieues, il est accusé d'avoir tué son père. Il risque la peine de mort. Son procès vient d'avoir lieu et douze jurés sont réunis pour statuer sur son sort. Leur responsabilité est lourde, mais en sont-ils tous conscients? Cette célèbre pièce de l'écrivain new-yorkais Reginald Rose qui a été adaptée pour le cinéma en 1957 par Sydney Lumet est présentée dans le cadre de la *Nouvelle Scène*.

Représentation: lundi 30 mai 2016 à 19h30.
Théâtre Kubus (installation provisoire pendant la rénovation du Théâtre de la ville), Waisenhausplatz, Berne.
T 031 329 51 11.
www.konzerttheaterbern.ch

DIALOGUE AVEC LE TEMPS. «Dialogue avec le temps» est une exposition sur le vieillissement. «A quoi ressemblera ma vie quand je serai vieux?» est une question centrale à tout âge. L'exposition aborde les différents aspects du vieillissement de manière créative et ludique et invite à réfléchir, à réagir et à partager. Des personnes de plus de 70 ans, enrichies par la vie, guident le public à travers l'exposition. Elles discutent des clichés, des préjugés et des peurs, et transmettent l'art de vieillir. A voir jusqu'au 10 juillet 2016.
Musée de la Communication, Helvetiastrasse 16, 3000 Berne.
T 031 357 55 55, www.mfk.ch



Dessin: Anne Renaud

COURSE FÉMININE SUISSE. La Course Féminine Suisse réunit chaque année près de 15 000 participantes, ce qui en fait la plus importante manifestation de sa catégorie en Europe continentale. Les parcours totalisent des distances de 5 kilomètres et plus et peuvent être réalisés dans diverses catégories. Le walking en fait partie.
La Course Féminine Suisse est un événement qui s'adresse à toute la famille.
Inscriptions:
www.markusryffels.ch/fr/sfl-inscription-inscription-en-ligne

Réponse de la page 6

Un mensonge: «Cette métaphore proverbiale est usitée en parlant d'une chose qui a passé pour vraie pendant un certain temps, et qui est enfin reconnue fausse.» Elle est citée, pour la première fois, en 1842 par Pierre-Marie Quidard dans son *Dictionnaire des proverbes*, lequel donne comme synonyme «Il faut qu'un menteur ait une bonne mémoire».

RK

annonce



bühler ag

Le reflet de votre style de vie

cuisines | menuiserie | aménagements intérieurs

Galgelfeldweg 3-5, 3006 Berne
tél. 031 340 90 90 | fax 031 340 90 99
info@buehler-kuechen.ch
www.buehler-kuechen.ch



favorisez nos
annonceurs!

**Courrier
de Berne**

Organe de l'Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d'information

Prochaine parution: mercredi 22 juin 2016

Administration et annonces:

Jean-Maurice Girard
Adresse: Association romande et francophone de Berne et environs, 3000 Berne
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch
T 031 931 99 31

Dernier délai de commande d'annonces:

mercredi 25 mai 2016

Rédaction*:

Christine Werlé, Roland Kallmann,
Valérie Lobsiger, Nicolas Steinmann
Illustration: Anne Renaud
christine.werle@courrierdeberne.ch

*Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dernier délai de rédaction: mardi 31 mai 2016

Mise en page:

André Hiltbrunner, graphiste et dessinateur, Berne

Impression et expédition:

Rubmedia, Seftigenstrasse 310, 3084 Wabern

ISSN: 1422-5689

Abonnement annuel: CHF 40.00, Etranger CHF 45.00

Site internet: www.arb-cdb.ch